



Engageons notre amitié au service des personnes vulnérables et l'humanité

2021/N°069/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP-ASSOC/SA

Rapport du Projet Prix Gnamey de l'excellence 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi deux décembre, devrait avoir lieu la quatrième édition du projet Prix Gnamey de l'excellence 2022) au CEG K/Vêdoko, conformément au Plan d'Action Quinquennal (PAQ_2021-2025) de la Fondation et repris dans son Plan de Travail Annuel (PTA_ 2022-2023). Cependant pour des raisons qui sont évoquées ci-dessous, le projet a été reporté à la date de sa mise en œuvre à 12h 40.



Engageons notre amitié au service des personnes vulnérables et l'humanité

2021/N°069/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP-ASSOC/SA



Engageons notre amitié au service des personnes vulnérables et de l'humanité

2021/N°069/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP-ASSOC/SA

IMPORTANT MESSAGE AU SUJET DU PROJET PRIX GNAMEY DE L'EXCELLENCE DE CE JOUR

Chers membres de la Fondation les Amis de A à Z (FAAZ),
Chers partenaires et donateurs,
Chers Directeur et autres membres de l'Administration, Enseignants et Élèves du CEG Kouhounou/Vêdoko,
Chers camarades anciens élèves du CEG Kouhounou/Vêdoko (qui s'y reconnaîtront),
Chers membres de la famille du Professeur GNAMEY,
Chers prestataires et autres intervenants mobilisés,

Bonjour à toutes et à tous,

Comme réalisé chaque année, la FAAZ a planifié avec le CEG Kouhounou/Vêdoko, le projet Prix GNAMEY de l'excellence dont la cérémonie de remise desdits prix est prévue pour cet après-midi audit Collège.

Cependant, nous rencontrons 3 difficultés majeures :

- 1- le budget prévisionnel du projet n'a pu être mobilisé malgré la bonne volonté de nos donateurs et contributeurs, ce qui nous a poussé à réduire le montant financier des enveloppes alloué aux 3 meilleurs au BAC et au BEPC à leur strict minimum, au point de s'interroger si de tels montants sont compatibles avec l'esprit de la promotion de l'excellence (montants peu motivants) ;
- 2- quelques exigences de l'Administration du CEG Kouhounou/Vêdoko, quant aux montants à attribuer à certains lauréats, notamment aux trois élèves classés 3^{ème} ex-aequo au BAC 2022 qui, si la FAAZ acceptait lesdites exigences, se verrait allouer un montant compris entre 5000 FCFA et 8000 FCFA chacun, ce que la FAAZ considère comme dérisoire et contraire à l'esprit de motivation qu'il y a derrière les prix GNAMEY de l'excellence ;
- 3- la décision déclarée ferme de l'Administration du CEG Kouhounou/Vêdoko, notifiée par audio ce matin à la FAAZ, exprimant que cette exigence évoquée au point 2 ci-dessus est à prendre ou à laisser.



Engageons notre amitié au service des personnes vulnérables et l'humanité

2021/N°069/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP-ASSOC/SA



Engageons notre amitié au service des personnes vulnérables et de l'humanité

2021/N°069/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP-ASSOC/SA

Eu égard à ces 3 difficultés, le Conseil d'Administration de la FAAZ consulté en urgence par le Président de la Fondation, et respectant la responsabilité importante de l'Administration du CEG Kouhounou/Védoko dans le cadre de toute activité au sein du Collège, a décidé raisonnablement et en toute lucidité de reporter la cérémonie de remise de prix de cet après-midi, le temps d'espérer une résolution rapide desdites difficultés à la satisfaction de toutes les parties impliquées.

Les ressources mobilisées seront donc sécurisées en attendant la suite à y donner.

La FAAZ vous présente toutes ses excuses pour cette situation indépendante de sa volonté, et vous prie de demeurer mobilisés derrière l'œuvre sociale de développement de la personne humaine à laquelle elle contribue dans le cadre de sa mission.

Fait à Abomey-Calavi, le 02 décembre 2022.



Pour le Président de la FAAZ absent,

Le Trésorier Général,

Prudence B. YEHOUNME

Siège social : Abomey-Calavi, Quartier Aïtchédji, Tel : +229 95 15 85 53/61689834



Engageons notre amitié au service des personnes vulnérables et l'humanité

2021/N°069/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP-ASSOC/SA

Nous présentons le point financier lié à ce projet

1. Ressources mobilisées

Le montant total mobilisé dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **Prix Gnamey de l'Excellence 2022** » est de **sept cent quatre-vingt mille quatre cent (780 400) francs CFA** sur **huit cent vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (828 389) francs CFA** dont **trois cent quarante-huit mille cent francs (348 100) francs CFA** mobilisés au près des donateurs sur **quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille trente-huit (497038) francs CFA** en prévisionnel soit un taux de mobilisation de **69,99%**. Le détail est présenté dans le tableau ci-dessous.

RESSOURCES MOBILISEES		MONTANTS(FCFA)	OBSERVATIONS	PREVISION DES RECETTES(FCFA)	TAUX DE MOBILISATION(%)
Budget de la FAAZ		207100		207100	100
Autres contributions des membres de la FAAZ		225000		124 260	181,07
1 GNAMEY Guillaume		100000			
2 GNAMEY Omer		75000			
3 ZANNOU Arnaud		50000			
Dons des partenaires		348100		497038	69,99
DONS FINANCIERS		348300			
1 SOBACO Romuald		10000			
2 AMEGANVI Anoumou		2500			
3 ALLOGANVINON Simon		10000			
4 TOSSOU Gildas		10000			
5 ROCQUES Armel		10200			
6 AZONWADE Francis		10200			
7 YESSOUF Moudjib		20000			
8 ADJAGODO Arnold		50000			
9 TEHOU Arnaud		30000			
TODEMAN Assan		25000			
SANOU Dalou		10000			



Engageons notre amitié au service des personnes vulnérables et l'humanité

2021/N°069/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP-ASSOC/SA

CHOUPA Wilfried	10400			
ADIMI Sylvestre	10000			
ZANNOU Moise	10000			
ZOCLI Charles	20000			
ADADJA Arnaud	5000			
KODJO David	20000			
KPANGON Brice	15000			
DANGBE William	20000			
TOSSOUNON KORA Alassane	50000			
TOTAL DES RESSOURCES FINANCIERES MOBILISEES	780400		828 398	94,16

2. Les dépenses effectuées

POINT DES DEPENSES DU PROJET « PRIX GNAMEY DE L'EXCELLENCE QUATRIEME EDITION »					
N°	Libellés	Quantité	Coûts unitaires	Montant prévus	Montant exécuté
			(FCFA)	(FCFA)	(FCFA)
Logistique					
1	Location de grande bâche	1	25 000	25 000	0
3	Sonorisation+ location rallonge + transport	1	25 000	25 000	0
4	Décoration	1	25 000	25 000	0
5	Location de chaise	70	100	7 000	0
Sous total 1				82 000	0
Prix aux lauréats					
6	Confection des tableaux à décerner aux lauréats (BEPC et BAC)	30	1 000	30 000	15600
7	Conception des médailles aux meilleurs	8	1 300	10 400	12000
8	Récompense ou prix à remettre aux lauréats (en nature ou en espèce)			467 100	0
	1er au BAC	1	100 000	100 000	0
	2ème au BAC	1	50 000	50 000	0
	3ème au BAC	1	30 000	30 000	0
	Meilleur enseignant du second cycle	1	100 000	100 000	0
	1er au BEPC	1	50 000	50 000	0
	2ème au BEPC	1	25 000	25 000	0



Engageons notre amitié au service des personnes vulnérables et l'humanité

2021/N°069/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP-ASSOC/SA

3ème au BEPC	1	15 000	15 000	0
Prix Meilleur Enseignant du Premier cycle	1	50 000	50 000	0
Frais de scolarité (Classe de 2 ^{nde}) des meilleurs au BEPC	3	15 700	47 100	0
Sous total 2			507 500	27600
Animation et Communication				
9 Maître de Cérémonie	1	25 000	25 000	0
10 Reportage Photo Vidéo	1	25 000	25 000	0
11 Couverture médiatique (EDEN TV)	1	80 000	80 000	0
12 Conception de flyers pour la communication	1	4 000	4 000	5000
13 Frais de prestation d'un artiste invité	1	40 000	40 000	0
Sous total 3			174 000	5000
Organisation				
14 Frais de téléphone pour l'organisateur	1	5 000	5 000	4000
15 Achat d'enveloppe	9	50	450	0
16 Frais de déplacement pour l'organisateur	1	5 000	5 000	5000
17 Frais de sécurité	3	5 000	15 000	0
Sous total 4			25 450	9000
Total hors imprévus			788 950	40600
18 Imprévus 5%			39 448	4000
Frais de retrait sur 413000FCFA				4000
Sous total 5			39 448	4000
TOTAL Général			828 398	45600

Le montant total dépensé dans le cadre du projet « **Prix Gnamey de l'Excellence 2022** » est de **quarante-cinq mille six cent (45.600) francs CFA.**

3. Solde du projet

Le solde dégagé à l'issu de l'exécution du projet est de sept cent trente-quatre mille huit cent (734 800) francs. Ce solde reversé sur le compte de la Fondation sera utilisé pour des projets de promotions de l'excellence.

Ressources venant de la Fondation	432100
Ressources venant des Donateurs	348300
Total Ressources	780400
Total dépenses	45600



Engageons notre amitié au service des personnes vulnérables et l'humanité

2021/N°069/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP-ASSOC/SA

Solde à reverser au budget de la FAAZ (Pour des œuvres ultérieures)

734800